



Professionnels de santé,
LE DÉPARTEMENT SOIGNE,
 VOTRE INSTALLATION DANS L'OISE !



DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE A LA FORMATION DES INFIRMIERS EN PRATIQUE AVANCEE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance (commune et département) :

Situation conjugale: Célibataire Marié Pacsé Veuf Vie en couple de fait (concubinage, union libre)

Téléphone :

Mèl :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Commune / département d'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier :

Faculté / Ecole de formation :

Année de formation :

1^{ère} année

2^{ème} année

Cadre réservé à l'administration départementale

N° Dossier PROGOS :

N° Tiers PROGOS : N° Tiers SEDIT :

Montant bourse départementale : Date de vote :

Je certifie sur l'honneur exacts les renseignements ci-dessus.

Je m'engage à :

- être inscrit dans une faculté / école / institut de formation en France en 1^{ère} année ou 2^{ème} année de cursus ;
- suivre avec assiduité la formation et se présenter aux examens ;
- effectuer prioritairement les stages, remplacements et les gardes dans le département de l'Oise ;
- m'installer dans l'Oise quel que soit le zonage de l'ARS, pour une durée de 5 ans minimum dans l'année qui suit l'obtention du diplôme ;
- avoir un exercice majoritairement libéral ;
- rembourser au Département l'intégralité des sommes perçues suivant un échéancier défini en cas de non-installation.

Fait à....., le.....

Le demandeur
Nom, prénom et signature

L'examen des dossiers de demande d'aide à la formation se fera par une commission interne ad hoc qui tiendra compte entre autres, des motivations du candidat, de son parcours ainsi que son projet professionnel.

La commission d'examen se réserve le droit d'auditionner le candidat.

Pièces à fournir :

- le présent formulaire de demande d'aide à la formation IPA au titre du Plan Oise Santé
- la lettre de motivation présentant les motivations du candidat, son parcours ainsi que son projet professionnel
- la photocopie de la pièce d'identité
- le curriculum-vitae
- les deux derniers avis fiscaux d'imposition sur les revenus
- la copie du Diplôme d'Etat d'Infirmier
- l'Attestation d'inscription à l'ordre des Infirmiers
- le relevé d'identité bancaire (RIB)
- le Certificat de scolarité de l'année en cours.

**Le Département peut demander des pièces justificatives complémentaires afin de justifier les situations.
La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Articles L.262-50 à L.262-53 du Code de l'action sociale et des familles – Article 441-1 du code pénal).**

Le Département vérifie l'exactitude des déclarations.

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement dont la finalité est votre demande d'aide à la formation. Conformément au règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles. Ces données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur. Vous pouvez adresser toute demande concernant vos données personnelles par voie électronique à l'adresse mail delegue-rgpd@oise.fr ou en écrivant au Conseil Départemental de l'Oise à l'attention du Délégué à la Protection des Données - 1, rue Cambry 60000 Beauvais.



IMPORTANT :

L'aide à la formation des infirmiers en pratique avancée est conditionnée à la signature d'une convention avec le Département précisant l'engagement de l'étudiant à exercer dans l'Oise quel que soit le zonage de l'ARS, pour une durée de 5 ans minimum dans l'année qui suit la fin de la formation.

Après examen de votre dossier et sélection éventuelle, un projet de convention vous sera envoyé pour accord de principe.

Dès réception de cet accord, votre demande d'aide sera soumise au vote des élus départementaux.

La signature officielle de la convention interviendra après le vote.

MONTANT DE L'AIDE ET PRINCIPALES MODALITES :

Spécialité	Montant	Observations
Infirmiers en 1 ^{ère} année de formation IPA	5000€	Les candidats seront sélectionnés sur dossier et entretien.
Infirmiers en 2 ^{ème} année de formation IPA	10000€	

Chaque bénéficiaire pourra tout au long de son cursus, avoir un accompagnement personnalisé assuré par la Cellule Oise Santé afin de lui faire découvrir l'Oise, de le guider dans sa recherche d'un lieu d'installation et en le mettant en relation avec les élus locaux du territoire.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

DGA Réussites éducatives, citoyennes et territoriales
 Direction des territoires, des sports et de la vie associative
 Direction adjointe des territoires, Service attractivité, Cellule Oise Santé
 1 rue Cambry
 CS 80941
 60024 BEAUVAIS Cedex

Téléphone : 03.44.10.41.74
 Mèl : plan-sante@oise.fr